

## Pour qui ?

- Elèves du second degré encore sous obligation scolaire, mais rejetant l'institution scolaire et les apprentissages.
- Elèves en voie de déscolarisation et de désocialisation.
- Elèves qui ont déjà bénéficié de toutes les possibilités de prise en charge prévues par les dispositifs d'aide et de soutien existant au sein de l'établissement.
- Ils ne relèvent pas de l'enseignement adapté ou spécialisé, ni des mesures prévues pour l'accueil des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

### Calendrier des sessions de la classe relais 2016-2017 :

sessions	DEBUT DE SESSION	La journée test
1	Lundi 3 Octobre	La journée test sera programmée entre la 4 <sup>o</sup> et la 5 <sup>o</sup> semaine de chaque session.
2	Lundi 5 décembre	
3	Lundi 6 février	
4	Lundi 24 avril	

Les sessions durent 7 semaines, retours en classe inclus. Durant la journée test, l'élève réintègre sa classe d'origine avec une fiche de suivi.

## Pourquoi ?

- Aider l'élève à se réinvestir dans les apprentissages.
- Réinsérer l'élève dans un parcours de formation générale, professionnelle ou technique
- Favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

FORMATIONS	HORAIRES
Français	<b>4h30</b>
Mathématiques	<b>4h</b>
Histoire/ Géographie/ Ed. civique	<b>3h</b>
Anglais	<b>2h</b>
EPS	<b>3h15</b>
Musique	<b>1h</b>
Prévention Santé Environnement	<b>1h</b>
Vidéo-histoire des arts	<b>2h</b>
Bilan	<b>0h45</b>
PIFO-TICE	<b>1h30</b>
Sécurité routière	<b>1h</b>
<b>Total</b>	<b>24h</b>

## Comment ?

Par la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif

- Pédagogie différenciée au sein du groupe classe
- Mise en place de projets pédagogiques motivants. Avec alternance entre des activités d'enseignement et des activités éducatives de groupe nécessaires à la resocialisation.
- Parcours individualisés qui peuvent proposer une découverte du monde du travail
- Nombre restreint d'élèves
- Emploi du temps évolutif, adapté cas par cas
- Suivi individualisé et projet de l'élève construit en collaboration avec les familles et l'établissement d'origine.

### Projets 2016-2017

- Vidéo
- Escrime
- Musique assistée par ordinateur
- « Je prépare mon orientation »
- « Je me prépare à être un adulte autonome »
- « La plume à l'oreille » (rencontre avec un auteur)

## Procédure

- **Repérage de l'élève** en difficulté et transmission d'un dossier au dispositif relais par l'équipe pédagogique du collège ou par les travailleurs sociaux qui le suivent.
- **Accord de l'élève et consentement** des parents ou du représentant légal
- **Entretien dans la classe relais** avec l'élève et sa famille ou son représentant légal
- **Analyse du dossier** par la commission de bassin avec présence obligatoire d'un représentant du collège d'origine.
- **Admission en dispositif relais ou proposition d'affectation dans une autre structure.**
- **Fréquentation de la classe relais** pour 7 semaines
- **Réintégration** dans le système scolaire courant ou orientation avec accompagnement et suivi.
- **L'inspecteur d'académie** prend la décision en dernier ressort pour l'admission comme pour la sortie.

## Informations utiles

**Adresse :** 369 rue Aristide BRIAND  
Résidence Le Paradis D  
83600 FREJUS

**Téléphone :** 04. 94. 51. 62. 09

**Mail :** [dispositifrelais.bassin-frejus@ac-nice.fr](mailto:dispositifrelais.bassin-frejus@ac-nice.fr)

**Site internet :** <http://www.dispositif-relais.fr/>

**Responsable :** M. Alain JUAN, Principal du Collège Léotard

**Coordonnatrice :** Mme Sonia GUERRAS

**Assistante d'éducation :** Mme Mégane BOCHATON

## Classe relais Fréjus - St

*"Les élèves en voie de marginalisation, qui risquent de sortir sans qualification du système scolaire, peuvent être dirigés temporairement vers des dispositifs relais où ils seront aidés à reprendre pied. Ils rejoindront ensuite le système scolaire ordinaire."*

*(Plaquette nationale dispositif relais)*



LE DÉPARTEMENT



académie  
Nice  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Var  
Éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative